

2 jours par semaine sur 26 semaines et
5 jours par semaine sur 8 semaines à
l'Ecole des Métiers
Le reste du temps : en entreprise

V2 : 04/10/24



Admission

Qualités requises

- Accepter les horaires de travail avec amplitude variable.
- Autonomie et initiative.
- Dynamisme et persévérance.
- Comportements et attitudes conformes notamment au niveau des codes vestimentaires et langagiers.
- Aimer le contact avec la clientèle
- Être accueillant aimable et courtois
- Savoir écouter et conseiller

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



Contenu de la formation

Enseignement professionnel et général

- U31 : Conseiller et vendre
- U32 : Suivre les ventes
- U33 : Fidéliser la clientèle et développer la relation client
- U2 OPTB : Prospecter et valoriser l'offre commerciale
- U11 : Economie-droit
- U12 : Mathématiques
- U34 : Prévention santé environnement
- U41 : Langue vivante 1
- U42 : Langue vivante 2
- U51 : Français
- U52 : Histoire géographie et enseignement moral et civique
- U6 : Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 : Education physique et sportive
- UF1 : Bloc facultatif de Langue vivante
- UF2 : Bloc facultatif d'EPS
- UF3 : Bloc facultatif de Mobilité



Missions en entreprise

- Vendre
 - préparer la vente - réaliser des ventes
 - traiter les réclamations
 - contribuer au suivi et à la fidélisation de la clientèle
- Gérer
 - approvisionner et réassortir les rayons
 - maintenir en état marchand le rayon et l'espace de vente
 - gérer les produits dans l'espace de vente
 - participer à la gestion de l'espace commercial
 - participer à la gestion et à la prévention des risques
- Prospecter et valoriser l'offre commerciale
 - Rechercher et analyser les informations à des fins d'exploitation
 - Participer à la conception d'une opération de prospection
 - Mettre en œuvre une opération de prospection
 - Suivre et évaluer l'action de prospection
 - Valoriser les produits et/ou les services



Objectifs de la formation

Être capable de :

- participer à l'approvisionnement,
- vendre, conseiller et fidéliser,
- participer à l'animation de la surface de vente,
- assurer la gestion commerciale attachée à sa fonction.



Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme de **Bac professionnel commerce**, de niveau 4.



Type de contrat et conditions d'accès

Durée	2 ans – alternance 1 semaine en entreprise et 1 semaine au centre de formation.
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 4.
Suite de parcours et débouchés	<p>Une poursuite d'études est envisageable en BTS ou BTSA.</p> <p>Le titulaire de ce diplôme travaille généralement comme attaché commercial salarié d'une entreprise, avec le statut de VRP. Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers des postes de responsable d'équipe de vente. Il peut aussi devenir représentant multiscarte ou agent commercial. Il travaille alors pour plusieurs entreprises, et il est rémunéré à la commission.</p> <p>https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38399/</p>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Être titulaire du CAP/BEP
Prérequis au contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - 15 ans et avoir terminé la classe de 3^{ème} - 16 à 29 ans révolus - Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH)
Prérequis au contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 16 à 25 ans révolus - A partir de 26 ans : <ul style="list-style-type: none"> o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans
Tarif	<p>7108 € / an</p> <p>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter</p>

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 06/01/2019

